

PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire

Nom de l'association : Pôle Solidarité et Citoyenneté (ci-après désigné par PSEC-UTC).

Date et heure de début : 18/09/2024 à 18h45

Lieu : FA 200

(une personne pouvant voter, une voix pour les commissions, loi 1901, clubs, projets)

Table des matières

Modalités de l'assemblée générale.....	2
1. Présentation morale du semestre du PSEC-UTC.....	2
Présentation du bureau et du pôle.....	2
Présentation des différentes réunions.....	2
2. Présentation et vote du budget prévisionnel du début de semestre.....	3
3. Point sur la trésorerie.....	4
4. Présentation des projets et de la communication.....	5
Perm Téléthon.....	5
Présentation de la communication.....	5
5. Rappel du fonctionnement de plateformes utiles.....	5
Wiki des assos.....	5
SOSASSOS.....	5
Mails et courriers.....	6
6. Point sur l'exploitation des locaux et sur l'attribution d'accès.....	6
7. Questions diverses.....	7
Annexe I : feuille d'émargement.....	8

Président de séance : Anaé Kimmerling

Secrétaire de séance : Charlène Grebert

Modalités de l'assemblée générale

Les membres des associations, des commissions, des clubs et du projet, appartenant au PSEC-UTC, ont été convoqués par mail deux semaines avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les votes seront effectués à main levée. Pour rappel, conformément aux statuts votés au printemps 2023, les présidents d'associations 1901, de commissions, de projets et de clubs disposent d'une voix. Seuls les présidents disposent d'un vote.

Deux procurations ont été effectuées pour l'ensemble de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La liste des membres présents sera indexée au présent document. La somme des voix présentes à l'ouverture de cette Assemblée est de **vingt-trois**. Le quorum est atteint, la présidente déclare **l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 19h02**.

1. Présentation morale du semestre du PSEC-UTC

Présentation du bureau et du pôle

La présidence du PSEC-UTC est tenue ce semestre par Anaé Kimmerling. La trésorière est Julie Thomas et la secrétaire générale Charlène Grebert. Par ailleurs, le bureau compte aussi deux co-responsables projets : Nathan Brunelle et Maxime Latour, une responsable de la communication : Camille Dumont et une responsable des locaux : Ethan Pons.

Le PSEC-UTC est une association loi 1901, faisant le lien entre associations de l'UTC et le Bureau Des Etudiants (BDE). Il s'agit de la structure légale des commissions et des clubs. On compte parmi le PSEC-UTC : six lois 1901, trois commissions et dix-huit clubs et un projet.

Présentation des différentes réunions

RVA : Réunion Vie Associative

Il y aura lors des RVA le Bureau de la Vie Étudiante ou BVE (avec Mme HEDOU, responsable de la vie étudiante), des membres du BDE et du Pôle. Cette réunion a lieu suite à une demande de la part du pôle, d'une association ou du BDE. Elle permet aux associations de la fédération de discuter de ses différents projets ou de problèmes importants afin de les accompagner au mieux.

RATP : Réunion Avec Ton Pole

Le bureau du PSEC-UTC propose à chacune de ses associations une réunion pendant le semestre qui dure environ 30min et qui leur permet de poser toutes les questions que l'association souhaite, créer un lien avec le PSEC-UTC et enfin permettre au PSEC-UTC de connaître les projets de l'association pour être plus apte à les défendre ou les aider.

Le PSEC-UTC encourage tout contact pour organiser une réunion.

Pôle Solidarité et Citoyenneté
MDE – Université de Technologie de Compiègne
Rue Roger Couttolenc, 60200 Compiègne
N°SIRET : 539 813 931 00018

2. Présentation et vote du budget prévisionnel du début de semestre

Budget prévisionnel pour A24 Pour l'association "PSEC" Statut : Loi 1901			
Compte courant			
Dépenses		Recettes	
Opérations du 12/06/2024 au 31/12/2024			
		Fond de roulement A24	663,68
Subventions	4950,00	Subventions	5450,00
Subvention BDE	2500,00	Subvention BDE	2500,00
Subvention BDE RSE	450,00	Subvention BDE RSE	450,00
Subvention FSDIE	2000,00	Subvention FSDIE	2000,00
		Subvention FSDIE Téléthon	500,00
Projets	1980,00	Projets	1520,00
Perm Téléthon	350,00	Budget Pic Perm Téléthon	20,00
Don Téléthon	1500,00	Reversements Perm Téléthon	1500,00
Impressions (20€ offerts par club)	100,00		
Fonctionnement du pôle	30,00		
Avances trésorerie	1415,00	Avances trésorerie	1415,00
Virement vers le livret A	1415,00	Remboursement avance VDH	1415,00
Frais bancaires	53,00		
Cotisations annuelles	53,00		
Fond de roulement pour P25	650,68		
Total	9048,68	Total	9048,68
		Balance	0,00

Livret A	
Solde début de semestre	5 515,93
Remboursement avance VDH	1 415,00
Solde fin de semestre	6 930,93

Rappel : le PSEC-UTC offre 20€ par club pour les impressions (le Polar n'existant plus, cette offre est valable dans toutes les imprimeries compiégnaises).

Vote du budget prévisionnel – Résultat du vote : **Accepté** à l'unanimité

Nombre de personnes présentes	37
Nombre de voix présentent	23
Abstentions	0
Votes blancs	0
Nombre de voix négatives	0
Nombre de voix positives	23
Pourcentage des suffrages exprimés	100%

NB : Une personne n'étant pas présente lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, sa présence et sa voix n'ont, par conséquent, pas été prise en compte.

3. Point sur la trésorerie

Les associations doivent mettre les **factures à l'ordre de ASSO-PSEC**. Il faut toujours fournir une facture et une note de frais (avec le RIB). Pour les commissions et les projets, la carte d'identité est nécessaire pour avoir accès au compte bancaire. Tous virements d'une association à un compte personnel est formellement interdit.

Concernant les frais de compte, les associations demandant une carte bancaire devront payer 53€.

La formation trésorerie est obligatoire pour recevoir les subventions de la part du BDE.

Deadline pour les dossiers de **subventions A24** :

- **Lundi 23 septembre** à 23h59 pour les corrections du PSEC-UTC ;
- **Vendredi 27 septembre** à 12h00 pour la deadline finale du BDE. Attention : Le dossier doit être **envoyé au pôle** et non au BDE.

4. Présentation des projets et de la communication

Un projet sera mis en place ce semestre. Il se tiendra toute la journée au foyer étudiant, le Picasso.

Perm Téléthon

Ce semestre une perm Téléthon est organisée par Nathan Brunelle et Maxime Latour. L'objectif de ce projet est de récolter des fonds afin de réaliser un don au Téléthon. Elle aura lieu le **vendredi 29 novembre 2024**.

Il s'agit d'un évènement caritatif supervisé par l'AFM - Téléthon qui mène un combat sans relâche contre les maladies génétiques rares, évolutives et lourdement invalidantes ; avec pour objectif de vaincre la maladie.

Au cours de cette journée réservée à cet évènement, il y aura de nombreuses animations au Picasso telles que la vente de vin chaud et de chocolat chaud, la vente de vêtements sous forme de dons libres, une tombola, un jeu nommé "Devines le poids" ou encore des ventes réalisées par les associations volontaires de l'UTC.

Présentation de la communication

Un mail a été envoyé, lors de la première semaine de la rentrée, aux associations du PSEC pour lesquelles le recrutement n'était pas terminé. L'objectif était de les aider en communiquant, sur les divers comptes du PSEC, les postes qui étaient à pourvoir.

5. Rappel du fonctionnement de plateformes utiles

Wiki des assos

Cette plateforme permet aux associations de trouver de nombreuses informations sur les statuts, le règlement intérieur du BDE et des pôles, les locaux, les réservations de salles dans le bâtiment BF, les subventions, les rôles de chaque membre (président.e, secrétaire, trésorier.ère, etc.) et autres informations utiles au quotidien pour veiller au bon fonctionnement de l'association.

Lien du site : assos.utc.fr/wiki

SOSASSOS

Cette plateforme est un site d'annonce (sous forme de post, indiquant le ou les profils recherchés) pouvant aider les associations ayant besoin de recruter. Les cotisant.e.s peuvent envoyer leur candidature par la suite.

Lien du site : assos.utc.fr/bde/sosassos

Mails et courriers

Il faut toujours envoyer les mails avec l'adresse assos de l'association (**@assos.utc.fr**) pour contacter le pôle si vous voulez être sûr d'une réponse (c'est-à-dire qu'il faut éviter d'utiliser une adresse mail personnelle ou les messages privés sur Messenger). Ceci garantit une réponse de la part du PSEC ou toute autre association contactée et facilite les passations.

Pour chaque mail envoyé au BDE ou à l'administration, il faut mettre en copie le pôle.

Concernant le **courrier**, il faut vérifier régulièrement le courrier au premier étage de la MDE (au-dessus du PIC et à côté du BDE), le courrier de l'association est soit sur les étages colonne PSEC, soit dans le trieur (notamment pour les clubs).

En cas d'urgence, vous pouvez joindre la présidente sur son numéro personnel.

6. Point sur l'exploitation des locaux et sur l'attribution d'accès

Rappel des **consignes de la MDE** :

- Il ne faut pas bloquer le chemin d'accès aux fenêtres (laisser assez d'espace pour qu'une Personne à Mobilité Réduite puisse passer). La porte est une sortie de secours en cas d'incendie.
- Il ne faut pas laisser dans les locaux : du bois (cagettes/palettes...), de gros encombrant (appelez la sécurité si vous voulez vous en débarrasser), d'alcool, de nourriture (sauf au local d'EPI ou au Pic), d'explosifs, de produits inflammables ou sous pression.

Pour avoir accès aux locaux, il faut demander les "**Accès PTE/PSEC étendu**" : 2 membres maximum par association (président et autre membre du bureau, en général le responsable logistique) sauf cas particulier.

Il faut absolument envoyer l'**inventaire avant le 31 octobre 2024** sinon le BDE refusera les demandes de subvention de l'association. Attention : même si l'inventaire est obligatoire chaque semestre, il ne faut pas juste envoyer une liste des nouveaux éléments mais bien une liste complète mise à jour.

7. Questions diverses

1. Est-ce que l'accès des locaux est automatique ou faut-il une demande ?

Non, l'accès ne se fait pas de manière automatique, il faut faire une demande d'accès sur le portail des associations ; qui sera acceptée ou non, en fonction de sa légitimité, par Ethan Pons (Responsable locaux).

2. Nous n'avons pas de Responsable locaux, qui peut être la deuxième personne à y avoir accès ?

Ce n'est pas grave, l'accès peut être autorisé à le.a secrétaire ou le.a trésorier.ère.

3. Est-ce que l'on doit conserver les factures en format papier ou le format numérique suffit ?

Le format numérique est suffisant.

4. Pour les impressions faites à la BUTC, comment fait-on pour obtenir une facture ?

Il faut demander au préalable à l'accueil de la BUTC, par mail ou en physique.

5. Nous avons le droit à 20€ par semestre de votre part, faut-il les demander ?

Oui, pour les clubs, chaque semestre un versement de 20€ vous est fait ; il n'y a pas besoin de demander.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée **close par sa présidente à 19h20**.

Signature de la présidente de séance :



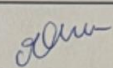
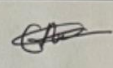
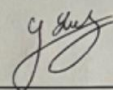
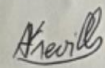
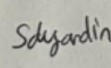
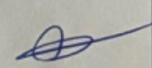
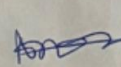
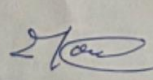
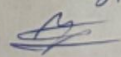
Anaé Kimmerling

Signature de la secrétaire de séance :



Charlène Grebert

Annexe I : feuille d'émargement

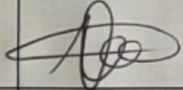
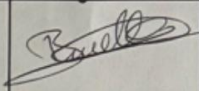
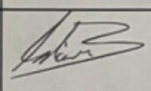
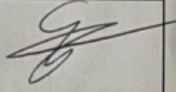
Assemblée Générale Ordinaire PSEC - UTC						
	Nom	Prénom	Association	Rôle	Procuration	Signature
X	Machin	Morgane	DON'UTC	Présidente		
X	GRAIL	Agathe	VDH	Présidente		
	LELONG	Grégoire	VDH	Treasures		
X	FRERÉ	Anthony	Abizome	Président		
	FRÉVILLE	Arthur	EPI	Vice Président	✓	
X	BRICHET	Joseph	UCC	Président		
X	DOJARDIN	Sixtine	XOP VSS	Présidente		
X	DELAMARRE	Mathilde	Sciences E-gals	Présidente		
X	PONCET	Clémence	UTERUS	Présidente		
X	CAHANSON	Anais	CeT	co-présidente		
	Rian	Yan-Salam	CeT	Treasures		
	Lainé	Morganeux	CeT	co-présidente		
	MAURIÈS	Marin	CET	secrétaire		
	EUZENOT	Lucie	HEAL	trésor		
X	Mazeyrie	Arthur	N'UTritia	Président		

Assemblée Générale Ordinaire PSEC - UTC

Nom	Prénom	Association	Rôle	Procuration	Signature
HARENG	Alice	HEAL	Secrétaire		
Objois	Clémentine	UT'Care	Secrétaire		
DUMESNIL	Romain	HEAL	président		
PETIT	Alice	UT'Care	Préz		
SAMPIERI	Julie	Nat'UT	Présidente		
PORTALES	Lysian	UT'safe	Préz		
RENARD	Clémence	UT'safe	Préz		
Chardouillie LEJAGE DE BOSQUE	Emma Gloria Constance	TPLN TPLN	Présidente Secrétaire Trésorière		
PAREZ	Nanon	candide	Préz		
BLOUIN	Gaëlle	Picasso	Représentant Administratif (2) Président		
ZAL	Jean-Jaxime	DéCIDE	Président		
ERHART	Pierre	Secours's	Vice- Président	Amiral Carnillien (Président)	
PROUVEZ	Juliette	UT'AFRICA	Présidente		

--	--	--	--	--	--

Assemblée Générale Ordinaire PSEC - UTC

	Nom	Prénom	Association	Rôle	Procuration	Signature
X	GREBERT	Charline	PSEC	Secrétaire		GRABET
X	Kimmerling	Anaë	PSEC	Présidente		
	BRUNELLE	Nathan	PSEC	resp projet		
	LATOIR	Maxime	PSEC	resp projet		
	PONS	Ethan	PSEC	resp locaux		
	DUMONT	Camille	PSEC	resp com		CP
	THOMAS	Julie	PSEC	trésorière		